

Octobre 2019

N°131

Nouvelles de Quéménéven

Keleir Kemeneven

Mairie : 2 rue Saint Laurent

29180 Quéménéven

Tel : 02 98 73 53 33 - Courriel : mairie-quemeneven@wanadoo.fr

Le mot du Maire

Nous allons entrer dans une période électorale et d'ailleurs nous y sommes déjà juridiquement depuis le 1^{er} septembre 2019. Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars prochains. Dans ce « mot du maire », depuis quelques années, je me suis efforcé de présenter le plus honnêtement possible les débats qui se posent aux petites communes rurales en affirmant mes choix et mes convictions. J'espère ne pas vous avoir trop ennuyé et que cet éditorial vous a informés au mieux des débats publics communaux, intercommunaux, régionaux et même nationaux. J'ai bien sûr des convictions affirmées mais j'espère avoir aussi bien informé sans déformer la réalité.

Le législateur a prévu en période pré-électorale une réserve légitime pour qu'un bulletin d'information comme le petit jaune ne devienne pas un bulletin de propagande. Même si je crois que le risque n'est pas très fort que je devienne un propagandiste et même si je ne me représente pas aux prochaines élections, je préfère arrêter ce mot du maire pour ne pas interférer avec la campagne. Ce mot est donc le dernier et je voudrais dire ici le plaisir de l'avoir rédigé mois après mois. Même si parfois je m'interrogeais trop longtemps sur la forme qu'il devait prendre et que je ne le rendais pas en temps et en heure.

Je ne doute pas que dans cette campagne électorale les candidats sauront présenter et faire vivre les débats collectivement importants. Chacun a sa responsabilité dans cette vie démocratique. Les candidats doivent partager une analyse de ce qu'ils jugent important et proposer une vision de l'avenir. Ils doivent faire vivre les débats et donc la démocratie. Les électeurs doivent se saisir de ces débats, les orienter et les enrichir. Le vote n'est que le dernier acte qui vient donner forme à cette réflexion. Eh oui la démocratie c'est compliqué et ne se réduit certainement pas au vote seul. Elle demande effort et participation. Il y a aujourd'hui une réelle inquiétude sur notre capacité collective à faire vivre cette démocratie mais il ne faut pas oublier que c'est notre bien commun le plus précieux. Elle ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

La commune reste le lieu le plus simple pour faire vivre cette démocratie parce que la décision est proche du citoyen.

Alain LE QUELLEC

Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27, les Français devront passer à l'heure d'hiver en reculant d'une heure : à 3 heures du matin, il sera alors officiellement 2 heures. Conséquence de ce recul : vous pourrez dormir une heure de plus pendant la nuit du changement d'heure !



- Budget principal Décision modificative 2019

Une décision modificative est nécessaire au vu de l'insuffisance des crédits au chapitre 014.

Atténuation de produits, pour le prélèvement des fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales pour l'année 2019. Modification du budget par transfert d'écritures entre deux lignes budgétaires.

- Aménagement du bourg : attribution des marchés de travaux.

Annulation du marché pour intérêt général.

Le réseau pluvial n'étant pas de la compétence de la commune de Quéménéven mais de Quimper Bretagne Occidentale (QBO), un nouvel appel d'offres est donc nécessaire.

- Vote du budget 2020 avant la fin du mandat. Il sera voté par l'équipe actuelle, en mars 2020.

- Réaménagement de la Mairie. A partir de janvier 2020 l'accueil de l'agence postale se fera à la mairie.

- **Agrilocal :**

le Finistère dans les assiettes de la restauration collective ! Un service de proximité pour conforter le lien entre les fournisseurs et les acheteurs locaux, pour promouvoir l'ancrage territorial des productions finistériennes.

Il est demandé aux communes de mettre en place un groupe de travail pour stimuler et amplifier ces initiatives, même si à Quéménéven la cantine scolaire travaille déjà avec des producteurs locaux.

Agrilocal est une plateforme de mise en relation entre producteurs locaux et acheteurs publics ayant une mission de restauration collective (établissements scolaires, hôpitaux, maisons de retraite, etc.). D'ici à 2022, la restauration collective publique devra en effet s'approvisionner avec au moins 50 % de produits locaux ou sous signe de qualité (bio, Label rouge etc.).

Référendum sur l'Aéroport de Paris.



Les Aéroports de Paris dont il est question, ce sont les aéroports de Paris-Orly, Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Le Bourget. À eux trois, ces aéroports voient passer plus de 105 millions de voyageurs chaque année. En mars 2019, l'Assemblée nationale a voté la privatisation de ces aéroports. Or les aéroports de Paris rapportent de l'argent à l'État. L'année dernière ils ont rapporté 173 millions d'euros rien qu'en dividendes. Mais outre l'aberration économique de vendre une poule aux œufs d'or, cette privatisation pose deux autres problèmes : de souveraineté et écologique

Jusqu'au 12 mars 2020, les électeurs français peuvent soutenir la tenue d'un référendum sur la privatisation du groupe ADP (ex-Aéroports de Paris). 4,7 millions de signatures sont nécessaires.

Comment signer ?

Toutes les personnes en âge de voter et inscrites sur les listes électorales peuvent apporter leur soutien au Référendum. Un site internet dédié est mis en place par le gouvernement afin de récolter les signatures des Référendums d'Initiative Partagée (R.I.P.).

Trois possibilités sont proposées pour soutenir le texte :

- en ligne, [sur le site referendum.interieur.gouv.fr](http://sur.le.site.referendum.interieur.gouv.fr) ; le code pour la commune de Quéménéven est Le 29229.
- via des points d'accès à internet, situés «au moins dans la commune la plus peuplée de chaque canton ».
- via un formulaire papier à déposer dans la commune ou au consulat.

La signature sera-t-elle rendue publique ?

Oui. Elle sera validée par le ministère de l'intérieur et enregistrée sous cinq à sept jours.

Dépistage du cancer du sein.

Octobre Rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation. <https://www.cancerdusein.org>

1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein. Chaque année le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vie. Depuis 1994, époque où il était encore tabou en France de parler du cancer du sein, la campagne d'information de l'association a pris une ampleur sans précédent.



Désormais la campagne Octobre Rose est chaque année un rendez-vous de mobilisation nationale, grâce à un nombre d'acteurs engagés dans la lutte contre le cancer du sein.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE.

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière commencera cette année le 15 octobre et se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2020. La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée pour les personnes à risque de grippe grave. Pour elles, le vaccin est gratuit et reste le moyen le plus efficace pour réduire les complications graves liées à la grippe.



Les nouveautés de la campagne 2019-2020. Cette année, le parcours vaccinal pour les personnes majeures est simplifié. Toutes les personnes majeures éligibles à la vaccination, qu'elles aient ou non été déjà vaccinées, peuvent retirer leur vaccin à la pharmacie sur présentation de leur bon de prise en charge et se faire vacciner par le professionnel de leur choix : médecin, sage-femme, infirmier ou pharmacien volontaire. La prescription préalable du médecin reste nécessaire pour les patients de moins de 18 ans.

Ateliers Cuisines.

La commune de Quéménéven a sollicité « Vas-Y : santé, bien-être et vie pratique » pour des ateliers cuisines. Quatre séances de 3 h 30 sont programmées. « **L'opération a pour but de redonner aux gens l'envie de se remettre aux fourneaux et d'apprendre à améliorer la qualité des repas avec un meilleur équilibre** », précise Marine Mihalevich, diététicienne de Défi Santé Nutrition, chargée de prévention au sein du dispositif Vas-Y.



Aujourd'hui, 15 octobre, c'est la 3^{ème} séance et la thématique du jour est : comment accommoder les restes. 13 personnes participent à cet atelier.

Au menu : Samossas aux légumes. Lasagnes, poulet aux légumes. Soupe de poire et croustons sucrés.

Recette des croustons sucrés.

Ingrédients : 3 tranches de pain rassis. 1 c. à soupe d'huile d'arachide, 1 c. à café de miel, 1 c. à café de sucre vanillé et un peu de cannelle.

Préparation : Couper le pain en petits cubes. Mettre les autres ingrédients dans un saladier et mélanger. Ajouter ensuite les cubes de pains. Disposer les cubes sur une plaque de cuisson. Faire cuire 5 mn au four à 200 degrés. Remuer les croustons et laisser 5 mn au four mais à four éteint.

APPRENDRE LE BRETON

Cette année, 6000 adultes ont appris le breton par envie personnelle, pour leur loisir ou pour un projet professionnel. Que ce soit sous forme de cours du soir, de stages courts, de stages intensifs ou de cours par correspondance, vous pouvez apprendre le breton près de chez vous selon une formule adaptée à vos besoins : 150 centres dispensent des formations un peu partout en Bretagne. Pour connaître le centre le plus proche de chez vous : Mervent : 02.98.87.72.41

// www.mervent.bzh [facebook.com/mervent](https://www.facebook.com/mervent) [twitter.com/](https://twitter.com/mervent)

ATOUT SPORT

Proposée par Quimper Bretagne Occidentale, Atout sport est une formule de découverte d'activités sportives, culturelles ou scientifiques que l'on peut pratiquer sur l'agglomération quimpéroise durant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et de la Toussaint. Elle s'adresse aux enfants à partir de 3 ans, aux adolescents et, pour certains créneaux, aux adultes. Elle permet une initiation à la carte à plus de 30 activités, à des tarifs attractifs. Ainsi il est possible de pratiquer des sports en salle, en extérieur, des sports collectifs : badminton, escrime, fitness, rugby, etc., des activités nautiques et aquatiques, des activités liées au patrimoine, aux arts plastiques, au théâtre...

Tarifs :

- Les coupons Atout sport sont vendus au prix unitaire de 1,60 €.
- Une activité coûte 1 ou plusieurs coupons.
- Il existe deux tarifs : un tarif extérieur, et un tarif Quimper Bretagne Occidentale, sur présentation d'un justificatif d'adresse de moins de 3 mois. À défaut, le coût de la séance sera celui du tarif extérieur.

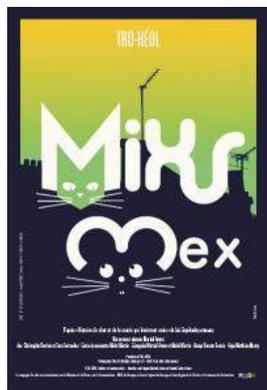
Le tarif Quimper Bretagne Occidentale est appliqué aux personnes habitant les communes de Briec, Edern, Ergué-Gabéric, Guengat, Landrévarzec, Landudal, Langolen, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quéménéven et Quimper.

TRO-HEOL

La compagnie tenait depuis longtemps à remercier la commune de Quéménéven pour son soutien lors de la création de son spectacle MIX MEX.....

Une soixantaine de personnes sont venues assister, le 11 octobre, à la représentation de MIX MEX... dans la salle communale.

Les enfants de l'école primaire n'ont pas été oubliés avec une présentation rien que pour eux le vendredi à 14 h .



Une adaptation tendre, astucieuse, parfois mélancolique du formidable roman jeunesse de Luis Sepúlveda.

Une liberté nouvelle. Cette fable contemporaine permet de réaffirmer certaines valeurs essentielles autour de l'amitié, de l'accueil et de la bienveillance.

Retrouvailles et loisirs organise une sortie, le jeudi 17 octobre à Brest.**Programme de la journée :**

Départ 9 h rendez-vous place du 19 mars 1962.

Visite guidée de l'arsenal.

Pause déjeuner au restaurant.

Croisière dans la rade de Brest.

Retour vers 18 h 30.

Ne pas oublier la carte d'identité !

Contactez Monique Cariou 02 98 73 52 75 ou Nelly Saliou 06 69 65 94 02.

Bibliothèque :

C'est dans une ambiance colorée qu'avait lieu le premier rendez-vous de la saison avec l'école.

Les élèves ont pu découvrir l'univers du cirque à travers la littérature.

En ce mois d'octobre, les bénévoles de la bibliothèque vous invitent à découvrir

"la Flipothèque".





UNE HISTOIRE DE PONT :

Article tiré de la feuille municipale de décembre 1994.

« Au fil du Steïr »

Depuis l'été, les usagers qui empruntent le chemin départemental qui mène du bourg à la gare, ne peuvent franchir le Steïr sans un sourire interrogateur. De mémoire de Quéménévenois, le passage est assuré par le Pont-Guen. Or, les services de l'Équipement, peu férus sans doute du sens des lieux-dits, sont passés par là et, à coups de pinceaux appliqués, ont peint les rambades en.....bleu ! Ce n'est plus Pont-Guen mais Pont-Glaz ! La circulation est néanmoins assurée et, sous la voûte, le Steïr charrie inlassablement ses eaux lourdes en nitrates. (Signé, Louis Pennec).



Aujourd'hui en 2019, après l'intervention de Jean-Yves Le Page auprès des services de L'Équipement, des travaux de réparation ont été réalisés sur les rambades du pont ainsi que les peintures et le pont a enfin retrouvé ses couleurs d'origine et redevient : le PONT-GUEN.

Choucas des tours.

Au cours des dernières années, les dégâts sur cultures occasionnés par l'espèce Choucas des tours ont augmenté de façon exponentielle dans le Finistère. De plus en obstruant les conduits de cheminée, leurs nids sont susceptibles de provoquer des risques d'incendie ou d'intoxication au monoxyde de carbone.



Le Conseil Municipal :

- Demande qu'une étude de la population de Choucas des tours soit réalisée dans le département du Finistère dans les moindres délais.
- Demande que, sans attendre les résultats de cet observatoire, l'espèce devienne d'ores et déjà chassable pour une durée de 2 ans afin de pouvoir réguler sa population exponentielle.
- Demande que les dégâts sur cultures causés par les Choucas des tours, espèce protégée par décision de l'état, soient légalement indemnisés par l'état.

Ecole publique.

Effectif en légère hausse cette année avec 91 élèves inscrits.

29 élèves dans la classe de Marjorie Pétilon-Galetti (maternelle), secondée par Corinne le Coq.

21 élèves dans la classe de Claudine Poulouin (CP- grande section maternelle), secondée par Nathalie Gourtay.

15 élèves dans la classe d'Anne Le Goff (Directrice d'école) et d'Anansa Le Berre en temps partiel (CE1-CE2).

26 élèves dans la classe de Marion Mouturier (CM1-CM2). Gaëlle Ferrec, assistante de vie scolaire.



Repas des anciens :



Le repas des anciens a rassemblé 55 personnes de la commune, dimanche 6 octobre, à la salle municipale.

L'esprit de fête a une nouvelle fois dominé ce rendez-vous gourmand.

De belles tablées auxquelles se sont joints le Maire, Alain Le Quellec, ses adjoints Fabienne Lagadec et Jean-Yves Le Page, ainsi que les membres du CCAS.

« Ce rendez-vous annuel est un moment privilégié et précieux » a souligné Monsieur le Maire.

A table, les convives ont pu apprécier le repas concocté par Michel Quelven.

Club : gym-loisirs

Une trentaine de personnes ont repris les séances de fitness, en musique et dans la bonne humeur, alternant échauffement, renforcement musculaire, exercices cardio, suivis d'un retour au calme et d'étirements ciblés.

Les cours sont dispensés par Nathalie Prigent, chaque lundi dans la salle municipale, de 19 h30 à 20 h30.

70 € l'année ou 30 € les 10 séances.

Renseignements : Laurence Le Berre au 02 98 73 57 84



USQ

Victoire en coupe du conseil général, 7 à 1 contre Camaret- Pen Hir.

Les rouges et noirs sont toujours invaincus en championnat, après leur victoire 3 à 1 face à Gouézec.

Prochain match : Derby contre Landrévarzec le dimanche 20 octobre à Quéménéven 15 h 30 .

Soirée couscous le 23 novembre !

Partez à la découverte de l'agglomération !

Le Topoguide « Randonnées VTT » est en vente à la Mairie de Quéménéven au prix de 5 €.



Le petit jaune : Vous pouvez faire parvenir vos articles à : petitjaune@orange.fr

Site web de la mairie

www.quemeneven.bzh